

NOUS HABILLONS BLEUETTE

ROBE SIMPLE EN SERGE OU EN GROSSE TOILE



Voici un joli modèle, très simple à faire et qui ne demande ni grande science de coupe, ni grande habileté de couturière.

Il est important de choisir, pour le faire, une étoffe un peu épaisse et ne s'effilant pas facilement. Vous prendrez de la serge, de la toile, du tissu éponge ou du gros crépon. Vous avez le patron de la moitié du devant de la robe.

Posez ce patron sur l'étoffe pliée en double. Vous obtiendrez le devant; le dos de la robe se taille de la même façon.

Coudre les coutures de dessous de bras jusqu'en O, où vous faites un petit cran avec les ciseaux.

Cette entaille permet de retourner la couture au point O.

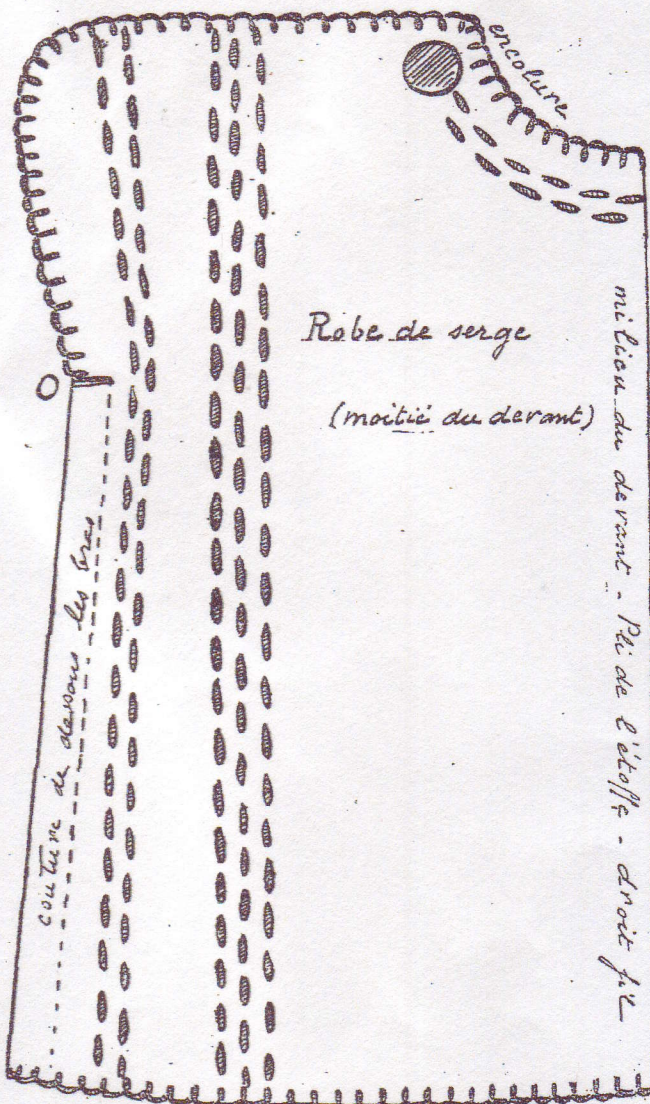
La robe est ornée, devant et dos, de lignes de points coulés, qu'on exécute en grosse soie, en laine ou en coton similisé.

Le bord de la robe, les manches, la ligne d'épaules et l'encolure sont bordés d'un point de boutonnière, formant grêchiches.

Ce point, assez espacé, est fait également en coton similisé.

La petite robe, ouverte dans le haut, se ferme sur chaque épaule, par un gros bouton et une bride. Si l'on a choisi une serge foncée, broder en tons vifs : cerise, jade ou orange; si la serge ou la soie sont de nuance pâle, choisir une teinte sombre, bleu marine, tabac, tête de nègre ou noir. Le contraste est fort joli et bien dans la note actuelle.

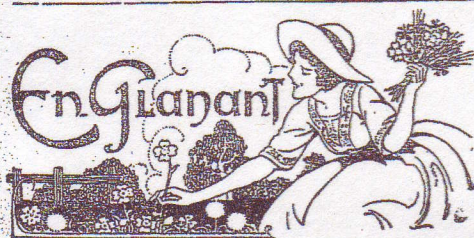
SUZANNE RIVIÈRE.



Robe de serge

(moitié du devant)

www.thebleudoor.com



FEUX DE LA SAINT-JEAN

L'allégresse, qui est le propre de la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, débordait autrefois en dehors du saint lieu, et se répandait jusque sur les Musulmans infidèles. Si, à Noël, la rigueur de la saison confinait au foyer domestique les expansions touchantes de la piété privée, la beauté des nuits de la Saint-Jean d'été offrait une occasion de dédommagement à la foi vive des peuples. Aussi complétait-elle ce qui lui semblait l'insuffisance de ses démonstrations envers l'Enfant-Dieu, par les honneurs rendus au Précurseur dans son berceau. A peine s'éteignaient les

de flammes s'élançaient des montagnes, et s'allumaient soudain par toutes les villes, dans chaque bourgade, dans les moindres hameaux. C'étaient les feux de la Saint-Jean : témoignage authentique, sans cesse renouvelé, de la vérité des paroles de l'ange et de la prophétie annonçant cette joie universelle qui devait saluer la naissance du fils d'Elisabeth.

On pourrait presque dire, des feux de la Saint-Jean, qu'ils remontent, comme la fête elle-même, à l'origine du Christianisme. Ils apparaissent du moins dès les premiers temps de la paix comme un fruit de l'initiative populaire, non sans exciter parfois la sollicitude des Pères et des Conciles, attentifs à bannir toute idée superstitieuse de manifestations qui remplaçaient, si heureusement d'ailleurs, les fêtes païennes des solstices.

Les feux de la Saint-Jean complétaient la solennité liturgique. L'organisation de ces réjouissances relevait des communes, et les municipalités en portaient tous les frais. Aussi le privilège d'allumer les feux était-il réservé, d'ordinaire, aux premiers

législateurs à leurs peuples; Louis XIV, en 1648, mit encore le feu au bûcher de la Place de Grève, comme l'avait fait ses prédécesseurs. Ailleurs, comme il se fait toujours en plus d'un endroit de la catholique Bretagne, le clergé, invité à bénir les bois amoncelés, y jetait lui-même le premier brandon; tandis que la foule, portant des torches embrasées, se répandait dans les campagnes, autour des moissons mûrissantes, ou suivait au bord de l'océan les sinuosités du rivage, avec mille cris joyeux.

En certains lieux, la roue ardente, disque enflammé tournant sur lui-même, et parcourant les rues des villes ou descendant du sommet des montagnes, représentait le mouvement du soleil qui n'atteint le plus haut point de sa course que pour redescendre aussitôt; elle rappelait la parole du Précurseur au sujet du Messie : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. » Le symbolisme se complétait par l'usage où l'on était de brûler les ossements et débris de toutes sortes, en ce jour qui annonça la fin de la loi ancienne et le commencement des temps nouveaux, selon le mot de l'Écriture : « Vous rejetterez ce qui est vieux, à